SECTION 1: IDENTIFICATION

Étiquette d'un produit:
Krystol Internal Membrane (KIM)
Krystol Mortar Admixture (KMA)
Krystol T1
Krystol T2
Krystol Broadcast
Krystol Waterstop Treatment
Waterstop Krystol Grout
Krystol Repair Grout
Krystol
Bari-Cote
Krystol Plug

Forme du produit : mélange, poudre
Autres moyens d'identification: Ne s'applique pas.
Utilisation recommandée: Imperméabilisation et protection du béton
Restrictions d'utilisation: à usage professionnel uniquement

Nom du fabricant: Kryton International Inc.
Adresse: 1645 E. Kent Avenue, Vancouver, BC, Canada, V5P 2S8
Numéro de téléphone: 1-604-324-8280
Numéro de télécopieur: 1-604-324-8899
Site Web: www.kryton.com

Numéro d'urgence: Kryton International Inc. 1.800.267.8280 (Heures d'ouverture, de 8 h 00 à 16 h 30 HNP) Appelez un centre antipoison ou un médecin dans votre pays

BC, Canada : BC Drug and Poison Information Center 604.682.5050 États-Unis : American Association of Poison Control Centers 1.800.222.1222

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification des dangers

Corrosion cutanées	Catégorie 1C
Lésions oculaires graves	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique (irritation des voies respiratoires)	Catégorie 3
Toxicité pour certains organes cibles - – expositions répétées (voies respiratoires)	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A

Éléments d'étiquetage

GHS05

GHS07

GHS08

DANGER

Mentions de Danger:

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H335 Peut irriter les voies respiratoires
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes respiratoires suite à une exposition répétée ou prolongée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H350i Peut provoquer le cancer par inhalation

Conseils de prudence

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P271- Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu / conteneur dans une installation de déchets de construction conformément aux réglementations locales.
P280 - Porter des gants de protection, des lunettes de protection et une protection respiratoire.
P260 - Ne pas respirer les poussières
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et les zones exposées soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P314 - Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 +P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P303 + P361 + P353 + P363 + P333 + P313 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanées : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin

Autres dangers

Poudre fine grise, inodore. Il n'est ni combustible ni explosif. L'exposition à court terme à la poussière sèche présente peu de danger immédiat. Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. L'exposition à long terme à un produit humide ou à un produit sec dans les zones humides du corps peut provoquer des brûlures caustiques.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom de l'ingrédient	Contenu (%, w/w)	CAS #	EINECS#	Noms commun
Ciment Portland	28-40	65997-15-1	266-043-4	Ciment
Silice, quartz	30-40	14808-60-7	238-878-4	Sable
Hydroxyde de calcium	5-20	1305-62-0	215-137-3	Calcaire

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT REACH: 01-2119475151-45-0582

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Lorsque vous contactez un médecin, emportez cette FDS avec vous.

Inhalation:
- Sortir à l'air frais et au repos et dans une position de respiration confortable.
- Si la respiration s'est arrêtée, instituez la respiration artificielle.
- Consulter un médecin si l'inconfort persiste.

Contact avec la peau:
- Pour produit sec, retirer et rincer abondamment à l'eau.
- Pour les produits humides, laver la peau avec de l'eau.
- Enlevez les vêtements, chaussures, montres, etc. contaminés. et nettoyez-les soigneusement avant de les réutiliser.
- Consulter un médecin dans tous les cas d'irritation ou de brûlure.

Contact avec les yeux :
- Ne pas frotter les yeux car des dommages supplémentaires à la cornée sont possibles en raison de contraintes mécaniques.
- Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer pendant au moins 60 minutes. Appelez immédiatement le médecin.

Ingestion:
- Ne pas faire vomir.
- Si la personne est consciente, lui rincer la bouche avec de l'eau et lui faire boire beaucoup d'eau.
- Consulter immédiatement un médecin ou contacter un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus importants à la fois aigus et retardés:
Aigu: Corrosif pour la peau, les yeux et les voies respiratoires. L'exposition peut produire une réaction allergique.
Retardé: Une exposition à long terme à la poussière peut entraîner des lésions pulmonaires.
Soins médicaux immédiats et traitement spécial: Déplacer la personne à l'air frais et à l'écart de l'exposition. Laver toutes les zones exposées à l'eau et rincer abondamment.

SECTION 5: MESURES Á PRENDRE CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction: eau, brouillard, mousse résistant à l'alcool, poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone (CO2)
Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas utiliser de jets d'eau qui pourraient propager le feu environnant.

Dangers spécifiques:
Risque d'incendie: non combustible
Risque d'explosion: non explosif
Produits de combustion dangereux: Non applicable
Instructions de lutte contre l'incendie: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un **équipement de protection complet.** Le produit réagit avec l'eau et génère de la chaleur.

SECTION 6: MESURES Á PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Portez l'équipement de protection décrit dans la section 8 et suivez les conseils de manipulation et d'utilisation en toute sécurité de la section 7. Aucune procédure d'urgence n'est requise.

Précautions environnementales: Ne pas laver le produit dans les systèmes d'égouts et de drainage ou les plans d'eau.

Méthodes de nettoyage:
- Utiliser des méthodes de nettoyage à sec qui ne provoquent pas de dispersion dans l'air, par exemple : Aspirateur (unités industrielles portables, équipées de filtres à particules à haute efficacité (filtre HEPA) ou technique équivalente).
- Nettoyer la poussière avec une vadrouille, une brosse humide ou un jet d'eau et retirer le produit humide.
- Lorsqu'il n'est pas possible d'aspirer ou de nettoyer à l'eau et que seul le nettoyage à sec avec des brosses est possible, assurez-vous que les travailleurs portent un équipement de protection individuelle approprié et évitez la propagation de la poussière.
- Placer les matériaux déversés dans un récipient. Laisser le matériau sécher et se solidifier avant de l'éliminer.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures et équipements de manutention:

- Éviter le contact avec la peau et les yeux en portant des équipements de protection : lunettes de sécurité, vêtements de protection, gants en nitrile et chaussures imperméables.
- Portez-le dans un endroit bien ventilé ou portez un respirateur approuvé par NIOSH avec des cartouches filtrantes ou à particules.
- Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'aliments et de boissons ou de produits à fumer.
- Le transport de sacs/seaux peut causer des entorses et des foulures au dos, aux bras, aux épaules et aux jambes.
- Manipuler avec soin et utiliser des mesures de contrôle appropriées.
- L'avez-vous bien les mains à l'eau et au savon après manipulation.
- Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas.

Exigences de stockage:

- Le produit en vrac doit être stocké dans des conteneurs secs et étanches (minimisation de la condensation interne), propres et protégés de la contamination.
- Le produit peut s'accumuler ou coller aux murs dans un espace confiné. Il peut se détacher, s'effondrer ou tomber de façon inattendue.
- Gardez les contenants bien fermés.
- Protéger de l'humidité.
- À conserver dans un endroit frais et sec.
- Conservez le produit sous clé.
- Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Garder hors de la portée des enfants.
- Réagit avec l'eau pour libérer de la chaleur et former des solutions alcalines. Le ciment est alcalin et incompatible avec les acides, les sels d'ammonium et d'aluminium. Le ciment se dissout dans l'acide fluorhydrique pour produire du gaz tétrafluorure corrosif. Le ciment réagira avec des oxydants forts tels que le trifluorure de fluor, de bore ou de chlore et le défluoruré d'oxygène.

SECTION 8: CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle:

Ciment Portland, CAS # 65997-15-1
TLV ACGIH: TWA : 0,025 mg/m^3 8 heures. A2. Forme : fraction respirante
NIOSH REL: TWA : 0,05 mg/m^3 10 heures. Forme : fraction respirante
OSHA PEL : TWA: 50 g/m^3 8 heures.
Cal/OSHA PEL: TWA : 50 g/m^3 8 heures.
WELs EH40 / 2005 (Royaume-Uni) TWA : 8 heures. 0,1 mg/m^3 de poussières respirables. Chrome VI (hexavalent) : 0,05 mg/m³ - sensibilisateur

Silice, quartz, CAS # 14808-60-7
TLV ACGIH: TWA : 0,025 mg/m^3 8 heures. Forme : fraction respirante
NIOSH REL: TWA : 0,05 mg/m^3 10 heures. Forme : Poussière respirante
OSHA PEL: TWA : 50 g/m^3 8 heures.
Cal/OSHA PEL: TWA : 50 g/m^3 8 heures.
WELs EH40 / 2005 (Royaume-Uni) TWA : 8 heures. 0,1 mg/m^3 de poussières respirables

Hydroxyde de calcium, CAS # 1305-62-0
TLV ACGIH: TWA : 5 mg/m^3 8 heures. A2. Forme : Poudre totale
NIOSH REL: TWA : 5 mg/m^3 10 heures. Forme : fraction respirante TWA : 10 mg/m^3 10 heures. Forme : Poudre totale
PEL OSHA: TWA : 5 mg/m^3 8 heures. Forme : fraction respirante TWA : 15 mg/m^3. 8 heures. Forme : Poudre totale
Cal PEL/OSHA: TWA : 5 mg/m^3. 8 heures. Forme : Poudre totale
WELs EH40 / 2005 (Royaume-Uni) TWA : 8 heures. 5 mg/m^3 Poussière totale

Contrôles d'ingénierie spécifiques: Utiliser une ventilation d'échappement générale ou locale pour maintenir les niveaux de poussière en dessous des limites d'exposition. Si vous dépassez les limites, portez un respirateur approuvé NIOSH correctement ajusté.

Équipement de protection personnel:

- Gants : gants en caoutchouc ou en nitrile résistant aux produits chimiques
- Respirateur : approuvé NIOSH avec filtre à particules ou cartouche
- Yeux : lunettes de sécurité ou lunettes de sécurité avec protections latérales
- Chaussures : imperméables
- Vêtements : manches longues et pantalons longs pour éviter le contact avec la peau
- Autre : Laver abondamment à l'eau et au savon après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du produit pour éviter tout contact avec la peau ou la bouche.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: poudre (solide)
Odeur et aspect: Inodore, gris ou blanc cassé, mélange de fines particules et de granulés.
Seuil olfactif: non applicable
Densité: 2,6 - 3,0
Densité de vapeur: non applicable
Pression de vapeur: non applicable
Taux d'évaporation: non applicable
Point d'ébullition: non applicable
Point de fusion: non applicable
Point de congélation: non applicable
pH (dans l'eau): 12-14 (alcalin)
Solubilité dans l'eau: Légèrement soluble (10-15%)
Densité apparente relative: 1,3 - 1,6
Viscosité: non applicable
Teneur en COV: 0 g/L, UE (w/w) 0%
Inflammabilité: non combustible
Point d'éclair: non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité: sans objet
Température d'auto-inflammation: non applicable
Température de décomposition: non applicable
Viscosité: non applicable
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique: stable
Conditions à éviter (stabilité): Contact involontaire avec de l'eau ou de l'humidité, produisant des solutions caustiques, pH 12-14. Incompatibilité avec d'autres substances: Réagit avec les acides, les sels d'ammonium, le fluor, le lithium et l'aluminium, qui peuvent libérer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone ou de l'hydrogène.
Polymérisation dangereuse: ne peut pas se produire
Possibilité de réactions dangereuses: pas de commentaires supplémentaires.
Produits de décomposition dangereux: Ne se produira pas spontanément. L'ajout d'eau produit de l'hydroxyde de calcium caustique.
Autres précautions: Lorsqu'il est mélangé avec de l'eau, le mélange est caustique à pH 12-14 et peut devenir chaud.

Réactivité: Réagit avec l'eau pour libérer de la chaleur et former des solutions alcalines. Le ciment est alcalin et incompatible avec les acides, les sels d'ammonium et d'aluminium. Le ciment se dissout dans l'acide fluorhydrique pour produire du gaz tétrafluorure corrosif. Le ciment réagira avec des oxydants forts tels que le trifluorure de fluor, de bore ou de chlore et le défluorure d'oxygène.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'entrée: contact cutané, contact oculaire, inhalation et ingestion
Effets d'une exposition aiguë au produit:

Exposition cutanée :

- Peut provoquer un épaississement, des gerçures ou des fissures de la peau si elle entre en contact avec le produit humide ou le produit sec avec une peau humide. Un contact prolongé avec la peau humide peut

provoquer de graves brûlures. Peut causer des brûlures caustiques et des dermatites lorsqu'il est mouillé (pH 12-14 lorsqu'il est mouillé). Exposition cutanée multiple pendant des semaines ou des mois entraînant un eczéma ou une dermatite. La teneur en Cr (VI) sensibilisant est inférieure à 0,002 % selon la réglementation.

Lentilles de contact:

- Peut provoquer une irritation des yeux, des lésions oculaires dues à un stress mécanique ou de graves brûlures oculaires. L'exposition des yeux nécessite des premiers soins immédiats pour éviter des lésions oculaires graves ou permanentes.

Exposition respiratoire / ingestion :

- Peut provoquer une irritation respiratoire ou des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac en cas d'inhalation ou d'ingestion. L'inhalation de petites quantités de poussière peut provoquer une toux, des éternuements et un essoufflement.

Effets d'une exposition chronique au produit :

Exposition cutanée: Des réactions de sensibilité et une dermatite de contact peuvent survenir suite à une exposition prolongée et répétée à un produit humide ou sec.

Inhalation: L'exposition à la silice cristalline peut provoquer une silicose en cas d'inhalation, une maladie pulmonaire grave et incurable. L'inhalation répétée ou prolongée de poussière peut provoquer une irritation respiratoire chronique. La silicose peut se développer à partir d'une exposition à long terme (5 à 20 ans) à de faibles quantités de silice cristalline et conduit à une inflammation chronique et à une cicatrisation du tissu pulmonaire. La silicose aiguë peut se développer quelques mois à 2 ans après une exposition à court terme à de grandes quantités de silice cristalline et peut entraîner une inflammation des poumons et un essoufflement.

Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer par inhalation.

Mesures numériques de la toxicité :

- Quartz - Orale DL50 Rat 500 mg/kg
- Hydroxyde de calcium - DL50 orale rat = 7340 mg/kg ;
- Ciment Portland - DL50 : Non disponible
- Estimation de la toxicité aiguë (ETA) pour le mélange : Non déterminé.

Silice, quartz (CAS # 14808-60-7)
Groupe 1 du CIRC (Cancérogène pour l'Homme
Groupe A2 de l'ACGIH (Cancérogène possible pour l'homme)
Cancérogène connu par le NTP

Toxicité pour la reproduction: non disponible **Tératogénicité :** non disponible
Mutagénicité : Non disponible **Embryotoxicité:** Non disponible
Nom du produit / effets synergiques: Non disponible

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:
Le produit ne devrait pas être dangereux pour l'environnement.
Cependant, l'ajout de grandes quantités à l'eau peut faire augmenter le pH et peut donc être toxique pour la vie aquatique dans certaines circonstances.

Mobilité: Le produit sec n'est pas volatil mais peut être transporté par voie aérienne lors des opérations de manutention.

Persistance et dégradabilité / Potentiel de bioaccumulation / Résultats de l'évaluation PBT / Autres effets néfastes : Non disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminez toujours conformément aux réglementations locales, provinciales (états) et fédérales.

Déchets inutilisés ou déversements séché : Ramasser les matières sèches. Réutilisation possible en fonction des considérations de durée de conservation et des exigences pour éviter l'exposition à la poussière. En cas d'élimination, durcir avec de l'eau et éliminer conformément à la législation locale.

Coulis: Laisser durcir, empêcher l'entrée dans les systèmes d'égouts et de drainage ou les plans d'eau et éliminer conformément à 13.3.

Après ajout d'eau et durcissement:
Éliminer conformément à la législation locale. Éviter l'entrée dans le système d'égouts.
Éliminer le produit durci comme résidu de béton. En raison de la réaction d'hydratation du ciment, les résidus de béton ne sont pas des déchets dangereux.
Inscriptions CEE : 10 13 14 (déchets de béton ou boues de béton) ou 17 01 01 (béton).

Emballage:
Videz complètement l'emballage et recyclez/éliminez conformément à la législation locale. Inscription CEE : 15 01 02 (conteneurs en plastique).

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations spéciales sur l'expédition: Ce produit n'est pas répertorié comme matière dangereuse dans le TMD, le DOT, l'IMDG, l'IATA et l'ADR/RID. Aucune précaution particulière autre que celles mentionnées dans la section 8 n'est nécessaire.

NIP : non applicable

TMD (Canada) : Non réglementé	MDG : Non réglementé
DOT (USA) : Non réglementé	IATA : Non réglementé
ADR / RID : Non réglementé	Numéro ONU : Non répertorié

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce produit est classé comme marchandise non dangereuse.
Classification du Système général harmonisé (SGH) :
Corrosion cutanée Catégorie 1C (lorsqu'il est mouillé), Graves lésions oculaires Catégorie 1, Sensibilisation, Catégorie 1 de la peau, Toxicité pour certains organes - Exposition unique (irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3, Toxicité pour certains organes - Exposition répétée (Voies respiratoires) - Catégorie 1 , Catégorie de cancérogénicité 1A.
Symbole de danger européen : C, corrosif (lorsqu'il est mouillé) ; T, toxique ; Xi, irritant HMIS : Santé * 2 ; Inflammabilité 0 ; Danger physique 1.
OSHA : Ce produit est considéré comme un produit chimique dangereux. Il est recommandé de suivre les « Directives de gestion des programmes de sécurité et de santé » de l'OSHA. TSCA : Ce produit est exempt de TSCA car il est défini comme un mélange.
SARA : Ce produit est considéré comme un produit chimique dangereux et présente un risque différé pour la santé en vertu des sections 311 et 312 de la loi sur la planification d'urgence et le droit à l'information communautaire (EPCRA) de 1986. Ce produit ne contient aucun ingrédient réglementé par la section 313 de la EPCRA. , 1986 ou 40 CFR 372.
Code d'approbation de la Loi sur les substances dangereuses et les nouveaux organismes (HSNO - EPA Nouvelle-Zélande) : HSR 002542 : Produits de construction (Corrosifs [8.2C]) Norme du groupe. Sous-classes 6.5, 6.9, 6.9B, 8.2C, 8.3A, 9.1D

Réglementations des États américains :
New Jersey - Risque au travail Pennsylvanie : Risque sur le lieu de travail Californie - Proposition 65
Massachusetts - Substance dangereuse

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger de la Le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) et la FDS contiennent toutes les informations requises par le RPD.

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger de la Le Règlement (EC) No 1272/2008 et la FDS contiennent toutes les informations requises par le Règlement (EC) No 1272/2008.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Abbreviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ADR/RID	Agreement on the Transport of Dangerous Goods by Road/ Regulations on the International Transport of Dangerous Goods by Rail

CAS#	Chemical Abstract Service number
CPR	Controlled Products Regulations
DOT	U.S. Department of Transportation
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
EPCRA	Emergency Planning and Community Right to Know Act
EWC	European Waste Catalogue
GHS	Globally Harmonized System
HMIS	Hazardous Materials Identification System
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
LC50	Lethal Concentration
LD50	Lethal Dose
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
PEL	Permissible Exposure Limit
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
TDG	Transportation of Dangerous Goods
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substance Control Act
TWA	Time Weighted Average (8 hour)
WELs	Workplace Exposure Limits
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Notes de fabrication

• Les informations contenues dans cette fiche technique reflètent les connaissances actuellement disponibles et sont fiables tant que le produit est utilisé dans les conditions prescrites et conformément à l'application spécifiée sur l'emballage et/ou dans la documentation technique. Toute autre utilisation du produit, y compris l'utilisation du produit en combinaison avec tout autre produit ou tout autre procédé, est de la responsabilité de l'utilisateur.

• Il est implicite que l'utilisateur est responsable de déterminer les mesures de sécurité appropriées et d'appliquer la législation qui couvre ses propres activités.

Date de préparation de la FDS : 29 mai 1995
Fiche de données de sécurité préparée par : Département Group # 7, Contect Testing

Date de mise à jour de la FDS : 16-Juillet-2025
FDS mise à jour par : Centre de recherche, Kryton International Inc.